

Rencontres annuelles 2019 de l'Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral

L'Observatoire des Oiseaux Côtiers de Mayotte



Thomas Ferrari
Chargé de mission
GEPOMAY

Thomas.ferrari@gepomay.fr

06.39.04.23.71

www.gepomay.fr

 GEPOMAY

1. Introduction (slides 3 à 7)

Depuis 2011, Mayotte est le 101^{ème} département français. Situé entre Madagascar et l'Afrique, Mayotte fait partie de l'archipel des Comores et est composé de deux îles principales, Grande Terre et Petite Terre.

La liste actualisée des oiseaux de Mayotte (Laubin A & al, 2019) comptabilise 151 espèces d'oiseaux sur le territoire, dont 71 sont côtières et/ou marines. 5 ordres sont représentés :

- Les Charadriiformes (43 espèces) ;
- Les Péléciformes (12 espèces) ;
- Les Procellariiformes (7 espèces) ;
- Les Suliformes (6 espèces) ;
- Les Phaéthontiformes (2 espèces) ;

L'Observatoire des Oiseaux Côtiers de Mayotte (OOCM) a été lancé en mars 2013 grâce au soutien de TEMEUM et RNF, et est coordonné par le GEPOMAY. L'AFB, le Parc Naturel Marin de Mayotte (PNMM), la DEAL de Mayotte et le Conseil Départemental de Mayotte sont les principaux partenaires techniques et financiers qui permettent à l'OOCM de fonctionner et de se développer. Le projet regroupe 4 études et diverses actions de sensibilisation et de communication.

Seuls les oiseaux du littoral de Petite Terre et du lagon sont recensés. De fait, seuls les Charadriiformes, les Péléciformes et les Phaéthontiformes sont actuellement étudiés.

2.1. Recensements des Laro-Limicoles et Ardéidés (slides 8 à 15)

C'est la première étude mise en place dans le cadre de l'OOCM, en lien direct avec le volet « limicoles côtiers » de l'OPNL. Les premiers recensements ont été lancés en 2013 sur la Vasière des badamiers, seul site Ramsar de Mayotte (2011), appartenant au Conservatoire du Littoral et géré par le Conseil Départemental de Mayotte.

Dès 2014, deux nouveaux secteurs, situés au sud de Petite Terre, sont incorporés aux recensements, le platier de Titi Moya et le platier de l'aéroport. En 2018, le platier de Poujou/Papani ainsi que la page des badamiers, situés au nord de Petite Terre, viennent également compléter les recensements. Actuellement, la disponibilité des observateurs ne permet pas d'échantillonner systématiquement l'ensemble des secteurs.

Ces recensements se font à marée basse, deux fois par mois de septembre à mai et une fois par mois de juin à août.

Depuis 2013, la diversité spécifique annuelle varie entre 20 et 23 espèces contactées.

2.2. Recensements des sternes

Mayotte accueille des populations de sternes d'importance internationale pour 4 espèces. La sterne voyageuse, le noddin brun, la sterne de Saunders et la sterne huppée. Ces quatre espèces viennent hiverner à Mayotte et sont présentes de décembre à mai. Elles utilisent différents îlots et récifs comme reposoirs, dont 11 ont été reconnus d'importance internationale.

Depuis 2015, l'objectif est de réaliser un recensement qualitatif et quantitatif de ces populations. Pour cela, deux méthodes complémentaires sont utilisées. Tout d'abord une méthode de recensement nautique, permettant d'échantillonner 2 ou 3 (en fonction des marées) reposoirs situés au Sud Est et à l'Est de Mayotte. Depuis le bateau, l'observateur réalise l'identification des espèces présentes et une estimation des effectifs par population.

En complémentarité, un recensement aéroporté (ULM) est effectué sur l'ensemble des reposoirs situés tout autour de l'île. Des photos sont réalisées, puis analysées dans « Photoshop » afin d'avoir les effectifs totaux de sternes présents sur les reposoirs.

Chaque année, c'est entre 10 000 et 12 000 sternes qui viennent fréquenter les reposoirs du lagon. L'une des principales problématiques pour les sternes à Mayotte est le dérangement. Sur les 11 reposoirs disponibles à marée basse, seuls 2 sont encore disponibles à marée haute. L'un des deux reposoirs est l'un des îlots les plus touristiques du lagon (îlot de sable blanc du sud). Le week end, le nombre de débarquements de touristes sur l'îlot peut monter jusqu'à 50.

Les résultats de ces recensements sont utilisés comme indicateurs par le PNMM.

2.3. Recensements des colonies de Phaétons à bec jaune

Le Phaéton à bec jaune est le seul oiseau marin nicheur à Mayotte. Il niche sur les îlots rocheux, ou les falaises du littoral. La taille de la population à Mayotte n'est pas connue, mais Mathieu Lecorre du laboratoire Entropie (Université de la Réunion) estime la population de l'îlot Pouhou à 107 ± 26 couples (Le Corre & Orłowski, 2016).

Débuté en janvier 2018, l'objectif du recensement est d'évaluer la taille relative des colonies de Phaéton. Un protocole a été développé en 2015 (Soulaïmana, 2015) pour recenser les colonies sur les falaises de Petite Terre et les îlots du lagon Est. L'ensemble de ces recensements était réalisé à pied, et les îlots étaient observés depuis le littoral de Grande Terre. En 2017, dans un souci de standardisation et d'optimisation du protocole, une méthode « nautique » a été testée et approuvée. Les résultats de ces recensements serviront également d'indicateurs pour le PNMM.

2.4. Recensements Héron de Humblot

Le héron de Humblot était considéré nicheur endémique de Madagascar jusqu'en 2015. Cette année là, sa reproduction a été observée à Mayotte, sur Petite Terre, où il nichait en compagnie du héron cendré. Suite à cette découverte, des prospections à pieds sur les platiers de Petite Terre à marée basse (site d'alimentation) ainsi qu'un suivi de la reproduction ont été mis en place. Afin de suivre la reproduction, les observations se faisaient depuis le haut de falaise à la longue vue, mais l'observation des nids n'était pas optimale. Une nouvelle méthode a été testée et validée pour la saison 2018/2019, la réalisation de photo aérienne par survol drone. Cette méthode permet d'observer l'ensemble des nids, de les identifier et de les localiser.

Depuis 2015 le nombre de nids varie entre 1 et 3. En 2018/2018, 1 seul nid de Héron de Humblot a été identifié pour 6 nids de héron cendré.

3. Sensibilisation/Communication

Dans le cadre de l'OOCM plusieurs actions de sensibilisation/communication sont réalisées. Le GEPOMAY intervient dans le cadre des événements organisés par le PNMM : « P'tits foundis du lagon », « premières bulles au pays du corail ». Des animations scolaires sur les thèmes des oiseaux côtiers et marins sont réalisées chaque année. En 2018, les oiseaux côtiers ont intégré le réseau de science participative Tsiôno (PNMM). Chaque année, le GEPOMAY participe à la formation « observer sans déranger » destiné aux opérateurs nautiques. Des embarquements avec ces derniers sont réalisés afin de sensibiliser le grand public.

4. Perspectives de l'OOCM

Développer le projet sur grande terre.

Relancer le suivi par CMR des Phaétons sur l'îlot Pouhou, en pause depuis 2017.

Développer les prospections hors lagon

Augmenter les actions de sensibilisation, notamment auprès des scolaires et des opérateurs nautiques.